

Réf: Dossier N° 023386

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE LEITCH CORPORATION » en abrégé «
ILC »

Siège social Abidjan, Treichville, Avenue 3 RUE 17, Lot 79, 01
BP 2421 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du jeudi 14 octobre 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le jeudi 14 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE LEITCH CORPORATION » en
abrégé « ILC »

Objet : Le transit import/export, le shipping, la manutention, le transport et le stockage, L'importation et l'exportation de tout produits. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, Avenue 3 RUE 17, Lot 79, 01
BP 2421 ABIDJAN 01

Dirigeant(s) : M ADIMEL FLORENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03081 du 14/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21024/GTCA/RC/2021 du 14/10/2021

